



Comité Départemental des Yvelines

Association des Archers Alpicois

Division Départementale Jeunes

1^{ère} étape en salle

2 x 18 m Sélectif pour le championnat de France



SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018

Compétition semi-fermée, réservée en priorité aux jeunes tirants pour une équipe de club ou d'une entente

Lieu du concours : Gymnase « Accessible aux personnes à mobilité réduite »

Gymnase Jean MOULIN - Quai du 8 mai 1945 - 78230 LE PECQ (GPS : latitude 48°53'25"N – Longitude : 2° 6'24"E)

Déroulement du concours

Départ du samedi réservé prioritairement aux équipes DDJC « Benjamins / Minimes » (*)

Départ du dimanche réservé prioritairement aux équipes DDJC « Cadets / Juniors » (*)

- Le matin : Tir sélectif en individuel, 2 séries de 10 volées de 3 flèches en rythme AB / CD

- L'après-midi : Equipe DDJC uniquement, phase finale selon la formule de 2 poules et match de classement.

Pour le reste, le règlement appliqué sera celui de la fédération.

(*) Jeunes non-inscrits dans une équipe DDJC et Adultes accompagnants autorisés dans la limite des places disponibles

Horaires

Départ n°1 - Samedi 24 novembre 2018 Equipes « Benjamins et Minimes »	Départ n°2 - Dimanche 25 novembre 2018 Equipes « Cadets / Juniors »
Ouverture du greffe : 8h30	Ouverture du greffe : 8h30
Entraînement sur blason à 18 m : 9h00 avec contrôle du matériel	Entraînement sur blason à 18 m : 9h00 avec contrôle du matériel
Début des tirs : 9h30	Début des tirs : 9h30
Début des matchs par équipe à partir de 14h00	Début des matchs par équipe à partir de 14h00

Composition des équipes et la tenue

Elles doivent être composée de 3 ou 4 archers (hommes ou femmes), **Tenue de club obligatoire.**

Pour les catégories où un club n'a pas l'effectif suffisant, il pourra créer pour toute la durée de la saison une "Entente de club".

Une "entente de club" ne pourra se faire qu'entre 2 clubs Yvelinois, proche l'un de l'autre ou appartenant à un même interclub.

Un maillot spécifique devra être porté par tous les membres de l'équipe et le coach.

Blasons

Matin : Benjamins / Minimes : Blason de 60 cm, Cadets / Juniors : Blason de 40 cm ou tri-spot sur demande pour les M, C et J.

L'après-midi pour les matchs par équipe : Benjamins / Minimes : Blason de 60 cm, Cadets / Juniors : tri spot de 40 cm

Récompenses

Pour chaque catégorie : les récompenses seront offertes par le club organisateur le dimanche midi à l'issue des résultats du classement sélectif. Un pot de l'amitié sera offert à la fin de la compétition.

Inscriptions

Pour les équipes DDJC, paiement des frais d'inscription au CDY (Voir modalités sur la fiche d'inscription dans le règlement).

Pour les archers non-inscrits dans une équipe DDJC, les inscriptions seront conditionnées au nombre de places disponibles, en fonction du nombre d'équipes DDJC inscrites. Les inscriptions vous seront individuellement confirmées 10 jours avant le début l'épreuve et le paiement s'effectuera alors directement au greffe (tarif d'inscription 8 €).

Les inscriptions et la composition des équipes doivent nous être communiquées **uniquement par retour de mail** à l'aide du bordereau ci-joint à l'adresse suivante : concours_aaa@yahoo.fr, avec en copie pour la commission Jeunes 78 à :

Christian SIMEONI : ch_simeoni@yahoo.fr et Daniel Ducloux : danico78@orange.fr

NOTA : licence **2019** obligatoire et les justificatifs d'identité prévus au règlement FFTA
Chaussures de sport en salle obligatoires pour TOUS.

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.